

**Compte-rendu succinct de la séance plénière du 19 octobre 2012**

**Motion en soutien à la sidérurgie lorraine**

En entrée de séance, il nous a été présenté une motion en soutien à la sidérurgie lorraine.

*Cette motion propose :*

- *Un engagement fort de l'ensemble des acteurs publics lorrains à soutenir le Gouvernement dans sa recherche d'un repreneur ;*
- *D'obtenir d'Arcelor Mittal l'extension de la cession au laminage à chaud ;*
- *D'obtenir d'Arcelor Mittal la prolongation du délai de recherche d'un repreneur ;*
- *D'obtenir des garanties sur la pérennité du packaging.*

*Le CESE de Lorraine estime également que la reprise des hauts fourneaux d'Hayange doit également inclure, et dès à présent, la faisabilité du projet ULCOS en proposant la réalisation d'un premier phasage limité à la capture et la réinjection.*

*C'est pourquoi le CESE de Lorraine appelle à la réunion urgente d'une Conférence des Exécutifs élargie, rassemblant notamment le Président du Conseil Régional de Lorraine, les Présidents des Conseils Généraux et les maires des grandes villes, le Président du CESE de Lorraine ainsi que les Présidents des organisations consulaires, les partenaires sociaux afin d'afficher clairement la solidarité et l'union des acteurs politiques et économiques lorrains et de l'Etat autour de la sidérurgie lorraine et d'un travail commun sur la réindustrialisation de la Lorraine.*

La CGT est intervenue pour soutenir cette démarche, mais précisant que cela devait préfigurer un travail sur l'ensemble de la politique industrielle en Lorraine.

Nous avons rappelé que c'était toute la Lorraine qui souffrait, en prenant l'exemple de Cimest et TRW, dans les Vosges, qui sont la démonstration de la responsabilité des grands groupes dont les décisions sont responsables de licenciements.

De même, la situation régionale n'aborde jamais les dégâts sociaux dans les PME, la sous-traitance automobile, la chimie, l'artisanat, entre autres.

Il faudrait également parler de la casse des services publics, les difficultés des services à la personne, le départ des militaires à Commercy.

En même temps, il y a des propositions à soutenir comme celle de l'aciérie électrique de Gandrange et un travail sur le développement d'une filière sur les ferrailles.

En réponse, le Président du CESEL, Roger Cayzelle, fait remarquer :

- Les gens ont l'impression que cela ne bouge pas, il y a un besoin d'intervenir pour les élus ;
- L'Europe est absente sur la question de la responsabilité des grands groupes ;
- Il faut combattre l'image d'une sidérurgie qui serait une industrie du passé ;
- Il est nécessaire de consolider et développer l'industrie en Lorraine. On peut s'appuyer sur l'initiative Lorraine 2020 pour cela.

C'est ainsi que, suite à la proposition de la CGT, il a été ajouté au texte la nécessité « *d'un travail commun sur la réindustrialisation en Lorraine* ».

## **Schéma Régional Climat - Air – Energie (SRCAE)**

Daniel Béguin, vice-Président du Conseil Régional de Lorraine rappelle le contexte de ce document.

Il s'agit d'un schéma d'orientations élaboré conjointement par l'Etat et la Région et qui concourt au respect des principaux engagements de l'Union Européenne et de la France en matière de lutte contre le changement climatique et de lutte contre la pollution atmosphérique.

Il se situe dans un contexte évolutif car il doit être voté fin 2012 alors qu'il y aura un débat sur la transition énergétique début 2013 qui aura des conséquences sur le SRCAE...

Si la Lorraine connaît une baisse des gaz à effets de serre, c'est essentiellement dû à l'affaiblissement de pans entiers de l'industrie, ce qui n'est pas en soi une bonne nouvelle.

Il reconnaît qu'il y a un réel besoin de mise en cohérence des différents schémas qui s'empilent et s'interpénètrent !

### **DECLARATION CGT SUR LE SRCAE**

Porteuse du concept de développement humain durable, la CGT a la volonté de contribuer à des avancées en matière de lutte contre le changement climatique, de respect de la biodiversité, de responsabilité sociale et environnementale des entreprises et en matière de santé environnementale.

C'est ainsi qu'elle a examiné le Schéma Régional Climat Air Energie (SRCAE).

A juste titre, le document présenté ne se résume pas à la production et à la consommation d'énergie mais considère également les transports, l'habitat.

Néanmoins, nous avons du mal à bien comprendre les objectifs et

les moyens réels qui seront développés.

## **Energie**

La CGT partage le principe que la réduction du recours aux énergies fossiles (charbon, pétrole, gaz) soit la caractéristique principale de la transition énergétique dans laquelle il faut s'engager.

Cette transition vers une économie dé-carbonée est elle-même une composante de la révolution écologique qui s'amorce.

Mais l'humanité ne pourra se passer d'aucune source d'énergie.

C'est bien la complémentarité et la diversité des sources d'énergie qui doit être à l'ordre du jour au niveau international pour réduire les émissions de CO2.

L'indispensable transition énergétique nécessite, pour atteindre les objectifs ambitieux de réduction des émissions de CO2, des investissements importants, tant dans la recherche et le développement que dans les moyens de production et les usages énergétiques.

Mais, sur l'énergie, à aucun moment, le document ne se pose la

question de la finalité de la production actuelle en Lorraine et quels modes de production seront supprimés ou diminués pour répondre aux besoins régionaux.

Or, aujourd'hui, en Lorraine, nous produisons déjà plus d'énergie que nous en consommons. Les nouveaux intervenants le font sur une base financière et non pas de réponse aux besoins.

Car si l'objet est de produire plus d'énergie pour des raisons financières, c'est une hérésie !

De même, alors que les Régions veulent une décentralisation de l'énergie, rien n'est dit sur le bilan désastreux de la déréglementation du secteur énergétique et sur la nécessité d'un pôle public en la matière.

La CGT sera particulièrement vigilante face à la volonté affichée par les régions de devenir autorités organisatrices en matière d'énergie, ce qui laisse entrevoir un risque d'éclatement du service public....

## **Déchets**

Le secteur de l'énergie pose de nouvelles questions, notamment en matière de déchets.

Le projet de centre CIGEO de Bure en est la démonstration concrète mais cette question ne se réduit pas à cet investissement.

En particulier, à ce jour, rien n'est prévu pour le retraitement de certaines installations telles que les panneaux photovoltaïques, entre autres...

Cela vaut pour l'ensemble des énergies dont les énergies renouvelables.

De même, le retraitement des matériels informatiques, téléphones, piles, etc. ne tient pas encore suffisamment compte de la collecte et de la récupération de composants nocifs à la santé, à l'eau, à l'environnement.

Le document n'en tient absolument pas compte.

Or, cette question demande des compétences et des entreprises qui n'existent pas encore. Non seulement une filière doit être encouragée par le Conseil Régional mais il lui faut, aussi, programmer les formations nécessaires.

Il faut également que les axes de recherche soutenus par le Conseil Régional intègrent la nécessité de considérer un produit sur son cycle de vie et travailler les questions de recyclage dès la conception.

## **Forêt**

Le document prend bien en compte le rôle de la forêt sur la qualité de l'air (fixation du carbone et rejet d'oxygène).

Il met en avant à juste titre la vigilance qui s'impose afin d'éviter la surexploitation des forêts qui pourrait découler de la montée en puissance non contrôlée du bois énergie.

Pour la CGT, la même vigilance s'impose en ce qui concerne les agro carburants de deuxième génération qui utilisent le bois au regard des projets envisagés en Lorraine et dans les régions voisines.

Si le bois est une richesse pour notre région, la question se pose quant à son utilisation.

Le développement d'industries de première et deuxième transformation -en relation avec les centres de recherche -serait de

nature à créer des emplois et de la valeur ajoutée plus utiles à la Lorraine que le bois énergie.

Le document est par contre plus discret quant au rôle de la forêt sur la qualité de l'eau qui est une véritable richesse pour notre région.

Outre son effet sur l'érosion des sols, la forêt joue un rôle de régulateur et de filtre non négligeable. Ce rôle doit conduire à privilégier la régénération naturelle, éviter les enrésinements qui appauvrissent et acidifient les sols, proscrire l'emploi des pesticides en forêt. Ces préconisations sont fondamentales pour la préservation de la biodiversité.

### **Transports**

Concernant les transports, le document reste bien trop vague... Il n'y aura pas de progrès sans mesures coercitives, notamment pour les transports qui transitent et qui n'apportent que nuisances.

Faut-il rappeler que le secteur des transports est le premier contributeur des émissions d'oxyde d'azote qui participent à la formation d'ozone et, donc, au réchauffement climatique. Il est

aussi le deuxième contributeur pour le benzène.

La question de la relocalisation des productions industrielles pour réduire l'impact du transport sur les émissions de gaz à effet de serre est posée avec force.

Ce n'est pas en proclamant l'intérêt du Fret ferroviaire que cela conduira la SNCF à cesser la casse et l'abandon de cette politique.... Il faut un engagement collectif beaucoup plus ferme !

La CGT tient à souligner que, depuis l'ouverture à la concurrence du transport Fret ferroviaire, la part modale du fer a considérablement chuté au profit de la route. Les entreprises ferroviaires privées ont donc concurrencé le rail SNCF et non la route !

Pour la CGT, c'est la démonstration que l'avenir du Fret ferroviaire ne réside pas dans les Opérateurs Ferroviaires de Proximité !

Mais, même pour les transports en commun, nous restons dubitatifs devant une réelle volonté du Conseil Régional. Il y a des signes contraires qui nous inquiètent : suppressions de trains l'été et en fin d'année, non-investissements

sur certaines lignes, désengagement sur des réouvertures de ligne, concentration des moyens sur le Sillon Lorrain....

Pour la CGT, toute remise en cause du Service Public Ferroviaire SNCF en Lorraine générerait des répercussions négatives sur les objectifs du SRCAE... qui sont déjà en deçà de ceux du Grenelle 2 !

Affaiblir le plan de transport en Lorraine en été et en fin d'année, remplacer l'arrêt des trains de voyageurs par des circulations routières ne participent pas à la réduction de gaz à effet de serre, à la baisse de consommation d'énergie et placent l'utilisateur en situation d'insécurité routière.

### **Isolation thermique**

Sur la nécessité de rénovation thermique – dont tout le monde exprime la nécessité – il est dommage que les moyens financiers nécessaires ne soient pas précisés... Cela pourrait être un axe de développement de la future Banque Publique d'Investissement à laquelle la Région va être associée.

Car, en rénovation, le saupoudrage des aides ne sert pas à grand-

chose : c'est l'ensemble des travaux qui doivent être menés de manière concomitante et non successive.

Le frein financier est réel et il est difficile de convaincre les propriétaires de passer à l'acte, surtout s'ils ont des revenus modestes. Il est donc indispensable de proposer des dispositifs incitatifs pour avancer les sommes ou réduire la facture des travaux, en privilégiant les logements économes classés en E, F ou G, ce que ne font pas les dispositifs financiers actuels.

Il est regrettable que dans ce SCRAE, il n'y ait rien de concret pour repenser les logiques urbaines, d'habitat et de transports, les organisations territoriales du travail, afin d'éviter des modes de déplacement très consommateurs d'énergie.

De même, en matière d'organisation sociale et industrielle de la filière, la CGT souligne qu'il faut traiter le déficit d'emploi et de formation, comme le niveau élevé de sous-traitance et de TPE dans le secteur de la construction où sévissent des conditions de travail parmi les plus pénibles. Peu est dit sur ce

sujet alors que c'est directement de la compétence de la Région.

Pour l'appropriation des techniques vertes de la rénovation, les salariés formés sont trop peu nombreux. Il manque de couvreurs, de charpentiers, de chauffagistes, ou de plaquistes fiables et qualifiés, mais aussi de conseillers en rénovation ou de professeurs en lycées techniques.

N'y a-t-il pas à imaginer de nouveaux métiers pour aider les locataires et propriétaires à intégrer les nouveaux principes d'isolation thermique dans leurs pratiques ?

Mais ce changement d'échelle ne pourra avoir lieu sans améliorer les conditions de travail et leur paiement : en dix ans, le nombre d'intérimaires y a doublé, les salariés de cette branche vivent sept ans de moins que la moyenne, et, au niveau national, ce sont 180 accidents mortels par an... Au lieu de licencier les salariés, il faudrait en profiter pour les former à la construction écologique.

### **Santé au travail**

Par ailleurs, alors que - avec raison - la Conférence Environnementale veut favoriser la bonne

articulation entre santé publique, santé environnementale et santé au travail, celle-ci ne se retrouve pas dans le document.

Or, il y a nécessité de fixer un objectif explicite pour attribuer aux CE et aux CHSCT de réels pouvoirs d'intervention en matière d'environnement. Il serait logique que, 30 ans après les Lois Auroux, ces nouvelles prérogatives soient ajoutées aux Institutions Représentatives du Personnel sans les conditionner au bon vouloir des employeurs.

### **Conclusion**

Ce Schéma Régional Climat Air Energie de Lorraine soulève des questions en matière de méthode et d'objectifs, mais c'est sur les moyens que les interrogations sont les plus fortes.

Pour la CGT, les salariés doivent s'emparer du débat et porter leurs exigences en faveur d'un nouveau modèle de développement créateur d'emploi et plus respectueux de la planète.

Les choix qui pourraient être faits seront extrêmement structurants pour l'avenir de la Lorraine, pour l'emploi, pour les salariés et pour le développement de l'industrie.



La CGT porte ses réflexions et ses exigences dans le débat public, à sa place de syndicat et en toute indépendance.

Pour la CGT, ce thème s'inscrit dans le besoin d'un développement humain durable, c'est-à-dire, la maîtrise des biens publics, la réduction des inégalités, la responsabilité sociale des entreprises, et la transformation des modèles productifs.

Ses implications sont multiples, elles touchent au statut et aux droits des salariés, mais aussi à l'emploi, à la formation, aux services publics, à la politique industrielle, aux solidarités...

C'est dire que le SRCAE qui nous est présenté ne peut être considéré que comme esquisse d'un futur nécessaire.

Dans sa réponse, Daniel Béguin reconnaît que, sur ce sujet, la formation est cruciale et doit devenir un thème prioritaire.

Il partage notre idée d'une filière du recyclage nécessaire, mais cela a besoin d'engagements politiques.

Il estime qu'il y a des besoins de cohérence des politiques publiques, notamment sur la ressource en bois.

Il rappelle que les TER sont une priorité incontestable de la Région... mais qu'il y a des contraintes budgétaires !...

Il considère qu'il faut être plus ambitieux sur la rénovation mais cela demandera des engagements financiers considérables. Il pose également la question centrale des financements pour les familles à faible possibilité contributive...

Il rappelle que le débat général sur la transition énergétique induira des arbitrages et décisions politiques. *(Ce que ne désavoueront pas les participants du forum sur « le mode de gestion pour les services publics de distribution de l'électricité et du gaz » organisé par la FNME CGT et qui s'était déroulé la veille dans cette même salle plénière du CESEL).*

Nonobstant ses remarques exprimées dans sa déclaration, la CGT a voté l'avis du CESEL sur le Schéma Régional Climat - Air – Energie et son annexe sur les éoliennes.